



BULLETIN DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

en ligne en ligne

BIFAO 54 (1954), p. 137-163

Pierre Lacau

Le panier de pêche égyptien [avec 1 planche].

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724711523	<i>Bulletin de liaison de la céramique égyptienne 34</i>	Sylvie Marchand (éd.)
9782724711400	<i>Islam and Fraternity: Impact and Prospects of the Abu Dhabi Declaration</i>	Emmanuel Pisani (éd.), Michel Younès (éd.), Alessandro Ferrari (éd.)
9782724710922	<i>Athribis X</i>	Sandra Lippert
9782724710939	<i>Bagawat</i>	Gérard Roquet, Victor Ghica
9782724710960	<i>Le décret de Saïs</i>	Anne-Sophie von Bomhard
9782724711547	<i>Le décret de Saïs</i>	Anne-Sophie von Bomhard
9782724710915	<i>Tébtynis VII</i>	Nikos Litinas
9782724711257	<i>Médecine et environnement dans l'Alexandrie médiévale</i>	Jean-Charles Ducène

LE PANIER DE PÊCHE ÉGYPTIEN

PAR

PIERRE LACAU

Un bas-relief de l'Ancien Empire, conservé au Musée du Caire, nous offre une scène de pêche qui n'a pas attiré jusqu'ici l'attention⁽¹⁾. Cette scène est incomplète et d'un type tout à fait rare; aussi son interprétation n'apparaît-elle pas immédiatement. Elle présente pourtant, nous allons le voir, un réel intérêt.

Le bloc de calcaire qui la porte (pl. I, B) appartenait à la paroi du fond d'un couloir étroit⁽²⁾. A droite et à gauche de la partie décorée, on voit nettement une bande mal épannelée de la pierre, contre laquelle venait s'appuyer perpendiculairement les deux murs latéraux du couloir.

Un registre inférieur comprend une seule scène, celle, bien connue, de la rixe des bateliers sur l'eau. Nous connaissons de ce tableau de nombreuses répliques. On les trouve énumérées dans la bibliographie de M^{11e} Klebs⁽³⁾. Notre exemplaire lui-même figure dans MASPERO, *Egypte* (Ars Una), fig. 117; il est commenté par Maspero dans le *Guide du visiteur au Musée du Caire* (1915), n° 236, p. 88, et par MONTET, *Scènes de la vie privée*, etc., p. 81-82. Nous ne nous occuperons que du registre qui surmonte celui-ci.

Ce second registre a perdu toute sa moitié supérieure, le bloc de calcaire placé au-dessus du nôtre ayant disparu⁽⁴⁾, il comprend deux groupes de

⁽¹⁾ J. E., 30191. MASPERO, *Guide du visiteur au musée du Caire* (1915), p. 88, n° 236.
BORCHARDT, *Denkmäler des Alten Reiches*, (CGC), I (1937), n° 1535, pp. 236-237 et pl. 49. La provenance de Saqqarah est certaine d'après le *Journal d'Entrée*, mais nous ne savons à quelle tombe le bloc appartenait. La date ne peut être que la V^e, ou, au plus tard, la VI^e dynastie.

⁽²⁾ Il mesure 1 m. 43 de large sur 0 m. 48 de haut. La partie décorée mesure 1 m. 25,

Bulletin, t. LIV.

le couloir lui-même avait seulement 1 m. 33 de large.

⁽³⁾ Die Reliefs des Alten Reiches, Heidelberg (1915), p. 115.

⁽⁴⁾ Il est très fréquent qu'une scène soit ainsi coupée par un joint. Quand on avait plané la surface d'un mur composé d'une série de blocs, on dessinait les registres sur la paroi unie ainsi obtenue sans tenir aucun compte des joints, qui n'apparaissaient pas. C'est la règle constante.

scènes : les unes *dans l'eau* (à gauche) représentent des hommes en train de pêcher et emportant leur pêche ; les autres *sur terre* (à droite) figurent une série de personnages en train de préparer les poissons provenant de cette pêche. Seules les scènes dans l'eau nous apprennent du nouveau, c'est-à-dire un procédé de pêche que nous ne connaissons pas. (Voir la photo ci-contre (fig. 1), et un dessin plus complet (pl. I, A), établi sur l'original par M. Henri Wild, qui a bien voulu aussi me communiquer ses observations).



Fig. 1

A gauche, une première scène : un homme (face à droite), est debout dans l'eau, qui monte seulement jusqu'au dessous de ses genoux. Il est penché sur un panier en forme de cloche placé dans l'eau devant lui et dont la partie supérieure émerge seule. Une main s'appuie sur l'extérieur du panier, l'autre saisit le bord de l'ouverture placée en haut de ce même panier, à l'intérieur duquel est emprisonné un beau poisson.

La partie supérieure du panier, celle qui est hors de l'eau, montre nettement qu'il est constitué par de minces tiges flexibles, qui sont placées verticalement. Ces tiges sont maintenues entre elles par des liens formant des cercles horizontaux autour de l'appareil. Un seul de ces cercles apparaît hors de l'eau dans cette scène, mais il y en a deux de visibles dans la quatrième scène (non reproduite sur la fig. 1; cf. pl. I, A). Les liens qui entouraient la partie inférieure du panier, celle qui est plongée dans l'eau, n'ont pas été marqués. L'ouverture supérieure, peu nette, car elle touche le bord supérieur du joint de la pierre, semble renforcée par une ligature plus épaisse, formant couronne, qui maintient l'extrémité des tiges verticales. La partie

inférieure de l'instrument, celle qui se trouve dans l'eau, a été figurée d'une manière plus sommaire par une série de lignes peintes en rouge qui descendent jusqu'au fond de l'eau. Il y avait là en effet une difficulté matérielle à résoudre. L'eau dans laquelle on pêche est figurée par un réseau général de lignes brisées verticales qui sont gravées *en relief* et peintes en bleu. C'est le procédé courant. Dans ce champ de lignes en relief on a ménagé, *en relief également* (dans les scènes que nous passons en revue), *uniquement* l'image des poissons, c'est-à-dire de l'élément le plus important de chaque scène. Tout le reste, le panier, les jambes et les mains des personnages, sont simplement peints sur le champ des lignes d'eau sculptées. Les jambes apparaissent ainsi comme par transparence à travers l'eau. Quant aux tiges formant le panier, elles aussi sont peintes, à travers les lignes d'eau, mais, pour simplifier, on n'en a peint qu'un nombre restreint, et l'on a supprimé, nous l'avons vu, les liens horizontaux. Hors de l'eau, dans la partie supérieure, les tiges gravées sont au contraire beaucoup plus serrées. En bas, elles ne sont qu'un rappel, si l'on peut dire, de la présence du panier dans l'eau. C'est un exemple, entre beaucoup d'autres, de la part de raisonnement que le dessinateur égyptien exige de son spectateur. Le dessin ici est volontairement et nettement faux, pour rester clair. Ce n'est pas une image enfantine, mais bien au contraire une image savante et raisonnée.

La seconde scène est parallèle à la première. Un second pêcheur représenté face au premier, est, comme lui, penché sur un panier, presque identique à l'autre, et seulement plus large. Une des mains du pêcheur est posée sur le panier, l'autre passée par l'ouverture supérieure a déjà saisi par la tête un poisson qu'on va tirer au dehors.

Un troisième pêcheur, debout dans l'eau, tourne le dos aux deux précédents en emportant deux gros poissons vers le rivage.

Enfin, un quatrième pêcheur (pl. I, A) est tourné vers la gauche et est en train d'opérer comme les deux premiers, avec un panier semblable; le poisson est déjà à demi engagé dans l'ouverture supérieure du panier.

Les scènes dans l'eau se terminent ici. Viennent ensuite, sur la terre, quatre scènes (la dernière dans une lacune), qui sont la suite logique des scènes dans l'eau : un homme emporte deux gros poissons (deux *mulets*), un autre, accroupi, est en train de fendre en deux des poissons pour les faire sécher,

un troisième fait rôtir un poisson (un *mulet*), en attisant le feu avec un éventail, l'extrémité du registre manque. Ce sont là des scènes connues.

Les quatre scènes de pêche dans l'eau nous donnent, suivant un procédé courant en art égyptien, les moments successifs d'une même opération. Celle-ci est découpée en une série de scènes distinctes qui sont alignées côté à côté : le premier pêcheur pose le panier qui emprisonne le poisson, le second l'a déjà saisi, le dernier est en train de le sortir; trois moments en succession logique. Le but du procédé est clair. La scène devient plus compréhensible du point de vue artistique, mais surtout elle gagne en efficacité magique, puisque l'image plus complète réalise pour le mort les détails de l'action dont il doit profiter.

Une autre préoccupation apparaît nettement : il faut assurer au mort un menu varié et de choix. Aussi le premier panier contient-il un *boulti* (le *tilapia nilotica* ou le *tilapia galilæa*)⁽¹⁾, c'est le  qui figure comme signe phonétique (*in*) dans les hiéroglyphes. Il touche les deux côtés du panier. C'est encore aujourd'hui une des espèces les plus appréciées parmi les poissons du Nil. Le second panier renferme un *karmout* [ou *armout*] (le *Clarias anguillaris* ou le *Clarias lazera*)⁽²⁾, c'est le , qui est aussi une espèce estimée. Ces deux poissons sont figurés de bonne taille. Pour le repas d'un mort, en image, on ne prenait que de belles pièces, on pouvait même exagérer quelque peu. Le porteur qui suit tient précisément derrière lui un *boulti* et un *karmout* de dimensions sérieuses, c'est le résultat des deux scènes précédentes. Le troisième panier contient de nouveau un grand *karmout*. Enfin le porteur qui est à terre tient de chaque main un très grand *mulet*, c'est le , troisième espèce intéressante pour la table. Là encore, les deux spécimens sont visiblement d'une taille exagérée. C'est également le *mulet* que l'on fend en deux ou que l'on grille dans les scènes qui suivent.

On trouve donc ici additionnées, si l'on peut dire, les deux nécessités qui s'imposaient à l'artiste et qui paraissent contradictoires : décomposer chaque action utile au mort en tous ses détails, mais en même temps

⁽¹⁾ A. C. BOULENGER, *The Fishes of the Nile*, Londres (1907), pl. 93 et 96.

⁽²⁾ BOULENGER, *ibid.*, pl. 49 et 52. Suivant

BOULENGER (p. 281), les pêcheurs actuels confondent ces deux espèces ; il pouvait en être de même pour les graveurs anciens.

multiplier le nombre de ces actions utiles. On a figuré trois moments de l'action : poser le panier, saisir le poisson, le sortir, mais en même temps on a figuré trois espèces de poissons différentes, ce qui multiplie le résultat de cette action.

Notre panier est clairement un appareil servant à prendre du poisson en eau très peu profonde. Mais comment est-il constitué et comment fonctionne-t-il ? Il est rare, en archéologie ou en ethnographie, qu'un objet, et à plus forte raison l'image de cet objet, nous montre par sa seule forme l'usage auquel il est destiné et la façon de s'en servir : dans le cas présent par exemple, on pourrait penser à une nasse⁽¹⁾. Mais l'ouverture supérieure est hors de l'eau. Nous avons de nombreuses représentations de nasses dans les bas-reliefs des tombes égyptiennes⁽²⁾. Elles sont tout à fait analogues aux nasses actuelles et n'ont aucun rapport avec notre engin. Elles reposent toujours horizontalement au fond de l'eau ; le poisson, attiré par un appât, y entre de lui-même par une ouverture cône-like qui ne lui permet plus de ressortir. Ajoutons que notre scène est incomplète, toute la partie supérieure manque, qui devait contenir, comme toujours, des légendes explicatives, lesquelles nous auraient été précieuses. Heureusement, l'instrument ici figuré est resté d'un usage fréquent en Egypte et dans toute la vallée du Nil, bien qu'en fait il n'ait pas attiré jusqu'ici l'attention des archéologues. Nouvel exemple de l'alliance nécessaire entre l'ethnographie et l'archéologie.

Je donne ici (fig. 2) la photo d'un de ces paniers de pêche modernes, que je me suis procuré à Elephantine⁽³⁾. La construction en est simple et apparaît nettement sur la figure 2, qui représente un panier cône-like à claire-voie ouvert aux deux extrémités, celle du bas étant beaucoup plus large. Ce panier est constitué par des tiges de bois minces et flexibles qui sont réunies et maintenues par un lien de corde, lequel monte en spirale du bas jusqu'en

⁽¹⁾ C'est ainsi que Borchardt nomme ce panier « Reuse » dans sa courte description du Catalogue général du Musée du Caire, n° 1535. Rappelons-nous d'ailleurs que, dans ce catalogue descriptif, il n'avait pas à donner d'interprétation : « Füsse und Unterschenkel von vier Männern, die bis zu den Knien im Wasser stehen und verschiedene Fischarten

aus drei Reusen nehmen (p. 236) ».

⁽²⁾ Cf. P. MONTET, *Les scènes de la vie privée dans les tombeaux égyptiens de l'ancien empire*, p. 26-32 et pl. III.

⁽³⁾ Il fait actuellement partie des collections du Musée d'Ethnographie du Caire, créé par le Roi Fouad à la Société de Géographie Egyptienne. Il y porte le n° 604.

haut⁽¹⁾. L'ouverture supérieure est renforcée par un bourrelet de corde qui a l'avantage de protéger le bras au moment où on le passe par l'ouverture. C'est par ce rebord qu'on tient l'engin pendant la manœuvre, le bourrelet facilite la prise de la main. Ce renforcement d'ailleurs est utile en ce point où porte l'effort. Du côté de l'ouverture inférieure chaque tige est taillée



Fig. 2

en pointe, le panier peut enfoncez légèrement dans le sol et on évite ainsi tout glissement.

Le maniement est des plus simples. On entre dans l'eau jusqu'à la hauteur du genou et l'on pose brusquement devant soi le panier de façon à empri-

⁽¹⁾ Nous verrons qu'en général on a des cercles de corde séparés. Il est clair que l'on pourra dans la vallée du Nil constater des variantes de dispositif assez nombreuses. La nature du bois et des liens employés doit

varier d'une localité à l'autre. C'est toute une enquête qu'il faudrait instituer en Egypte et de plus dans tous les pays, nous allons le constater, où cet engin est en usage.

sonner sous cette cloche les poissons qui pouvaient se trouver dans l'espace qu'il recouvre. L'eau des canaux et des mares étant en général tout à fait trouble, on opère au hasard, sans voir d'avance ce que l'on a devant soi. On passe ensuite le bras par l'ouverture supérieure et l'on saisit les poissons. L'opération n'est possible que dans une eau très peu profonde puisque l'ouverture supérieure du panier doit rester hors de l'eau, et celui-ci ne mesure pas plus de 0 m. 60 de hauteur. Il suffit de se rappeler qu'en Egypte, pays d'inondation régulière, au moment où l'eau se retire, où le niveau des canaux baisse, où les mares (les *birkets*) commencent à se former dans la plaine, il existe des surfaces considérables où ce genre de pêche non seulement est possible, mais est même parfaitement adapté à ces conditions particulières. Aussi l'instrument est-il encore en usage dans toute l'Egypte⁽¹⁾.

Il devait être aussi répandu dans l'Egypte ancienne. Nous n'avons encore retrouvé aucun exemplaire de l'objet lui-même. Mais il nous en reste plusieurs représentations qui n'ont pas été relevées ni interprétées exactement. Oric Bates, dans son très intéressant volume sur la pêche dans l'ancienne Egypte, parle bien de la pêche au panier actuelle⁽²⁾. Mais il n'en cite aucun exemple ancien, et il renvoie simplement pour le procédé moderne à deux ouvrages ; nous retrouverons l'un d'eux tout à l'heure⁽³⁾. De même, dans WILKINSON, *Manners and Customs*, II, p. 188, la description d'un engin de pêche pourrait bien se rapporter au nôtre.

Voici une liste de représentations anciennes de l'objet lui-même :

Sous l'Ancien Empire : 1° A Zawiet-el-Maetin, dans une tombe, est figuré un panier côniqne comme le nôtre, placé sous un arbre (J. F. CHAMPOILLION, *Monuments de l'Égypte et de la Nubie*, t. IV (Paris 1845), pl. 402, n° 3).

⁽¹⁾ Je l'ai vu employé sur les bords du Marout (1910), à Kafr es Saïad (au centre du Delta), entre Galioub et Benha dans le canal longeant le chemin de fer (1912), à Minieh, à Éléphantine.

⁽²⁾ *Ancient Egyptian Fishing* dans *Harvard African Studies*, I, Cambridge (1917), p. 249.

⁽³⁾ A. L. KITCHING, *On the backwaters of the Nile*, Londres (1912), p. 213. Le procédé décrit ne me semble pas le nôtre. LOAT, *Report on the Nile Fish Survey*, dans A. C. BOULENGER, *The fishes of the Nile*, p. 27, pl. 48. C'est bien notre procédé.

2^e Mastaba du Louvre (inédit) : le même panier sous un arbre, comme à Zawiet-el-Maetin.

3^e Mastaba de Leyde (A. A. BOESER et J. H. HOLWERDA, *Beschreibung der aegyptischen Sammlung des neederlandischen Reichsmuseums der Altertümer in Leiden. I. Die Denkmäler des Alten Reiches*, pl. XIV).

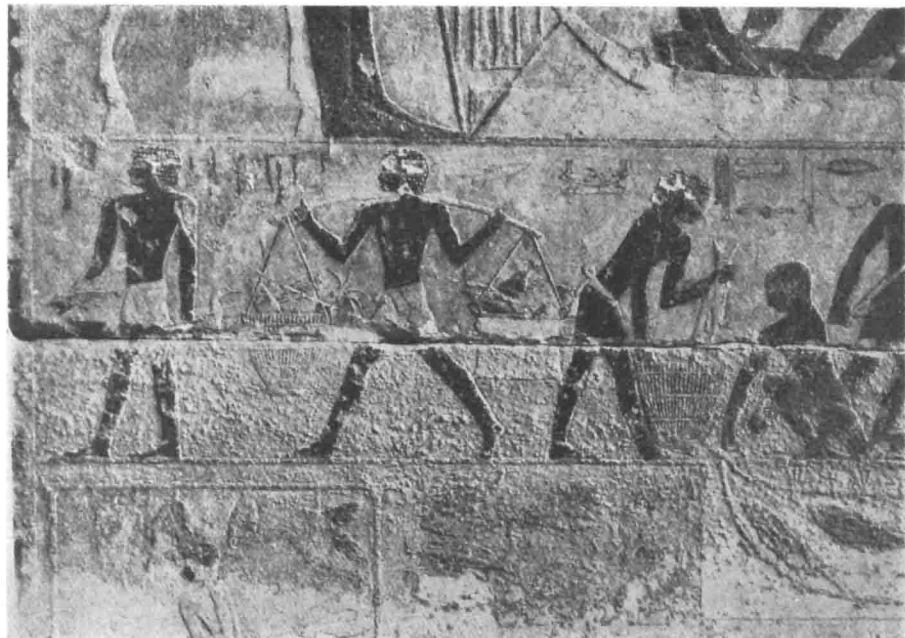


Fig. 3

Je donne ici (fig. 3), la partie de la scène qui nous intéresse. À gauche d'une scène de pêche à la senne, un homme remplit avec des poissons un panier qui n'est autre chose que notre panier retourné la tête en bas. Il est clair que l'ouverture supérieure, qui devenait le fond, une fois l'objet retourné, devait être bouchée par un procédé qui n'est pas visible ici. À côté de lui un autre homme emporte, pendus à chaque bout d'une perche placée sur son épaule et se faisant équilibre, d'un côté un couffin carré rempli de poissons, de l'autre un panier identique à celui que l'on vient de remplir et plein également de poissons. L'instrument de pêche servait donc aussi d'instrument de transport. Nous allons retrouver, avec quel-

que surprise, ce même panier à l'île Célèbes, ayant aujourd'hui exactement ce même double emploi. Dans toutes nos représentations égyptiennes il sert uniquement au transport du poisson, ce qui est assez explicable étant donné l'odeur dont il devait être imprégné. Je n'ai pas vérifié si en Égypte ce procédé de transport du poisson était toujours usité.

4° Même emploi du panier pour transporter le poisson dans le tombeau de Ti (G. STEINDORFF, *Das Grab des Ti*, Leipzig (1913), pl. 7; L. EPRON, F. DAUMAS, G. GOYON, *Le tombeau de Ti*, fasc. I, Le Caire (1933), pl. IX).

5° Prentice DUELL and others, *The Mastaba of Mereruka*, Chicago [1938] (OIP XXXI), pl. 10 et pl. 12, et pl. 42-43; même panier et même usage.

6° A la XI^e dynastie : H. E. WINLOCK, *Bulletin of the Metropolitan Museum of Art, Section II : The Egyptian Expedition, 1930-1931* (mars 1932, New York) p. 29 (fig. 31) et p. 34, nous avons la scène de pêche elle-même. Trois hommes, les pieds dans l'eau, manœuvrent chacun un panier comme le nôtre ; l'un d'entre eux plonge son bras tout entier par l'ouverture supérieure de son panier. Les textes cursifs qui accompagnent les trois hommes sont malheureusement bien peu distincts.

7° Ce même panier est représenté dans une tombe de Mo'alla, de la première période intermédiaire que vient de publier M. Vandier⁽¹⁾. Il l'a rapproché, avec raison, de ceux qui figurent dans la tombe étudiée par Winlock, et qu'il reproduit, p. 375.

II

Cet instrument que nous venons de voir en plein usage dans l'Égypte ancienne, grâce aux représentations mises à la disposition du mort dans les tombes, n'a-t-il laissé aucune trace dans les textes hiéroglyphiques ? Il serait fort possible que le hasard des trouvailles ne nous eût encore livré aucun

⁽¹⁾ J. VANDIER, *Mo'alla. La tombe d'Ankhtifi*, Le Caire (1950), p. 147, et pl. XIV en bas, et pl. XI (en couleurs). Le dessin ancien est très sommaire. Le lien serrant les tiges monte

en spirale comme dans le panier actuel que nous avons décrit plus haut (fig. 2). Les franges qui terminent l'objet en bas sont les extrémités pointues des tiges qui le composent.

document écrit concernant ce panier et que nous ignorions même son nom, comme il arrive souvent. À tout moment un texte nouveau nous apporte un mot nouveau. Je crois en réalité que nous avons quelques textes qui nous parlent de ce procédé de pêche, et que ce que nous savons maintenant de ce panier peut éclairer ces textes.

Il en est ainsi par exemple au chapitre 113 du *Livre des Morts*. Ce chapitre, souvent traduit et commenté, a été étudié en dernier lieu par Sethe (A. Z., 1923, 58, p. 67). Il n'avait à sa disposition que deux exemplaires de la version du Moyen Empire. Depuis lors, la très précieuse publication de De Buck nous a donné dix exemplaires de ce même chapitre (*The Egyptian Coffin Texts*, II, Chicago (1938), p. 349 et sqq.). Le texte nous apprend que les deux mains d'Horus ont été coupées et jetées au Nil, sans nous dire d'ailleurs dans quelles circonstances, ce qui devait être connu de tout Égyptien. Le dieu Rê fait venir le dieu crocodile Sobk, pour qu'il repêche ces deux mains d'Horus, afin qu'Isis puisse les faire revivre à leur place ancienne. Sobk explique à Rê le résultat de sa mission, DE BUCK, II, 352-353, S 2 P⁽¹⁾ :



«*J'ai manœuvré le filet, j'ai exploré, j'ai palpé (?) de ma main sur les deux berges de l'eau ; finalement je les (les mains) ai prises au panier (h·d) avec le panier h·d*».

Ensuite vient la conclusion à l'encre rouge : 𓁑 — 𓁑 — 𓁑 𠁥 «*c'est ce qui a donné l'existence au panier h·d*».

Ce mot *h·d*, c'est le nom de notre panier de pêche. Examinons les termes techniques employés dans ce passage, et ensuite les déterminatifs du mot 𓁑 —, qui doivent être l'image même du panier en question.

Le crocodile commence par faire 𓁑 𓁑 𠁥 *h·m* «*pêcher*». Mais de quel genre de pêche s'agit-il ? Le signe-mot 𠁥 est important. Accompagné de

⁽¹⁾ Je donne le texte de S 2 P dans DE BUCK II, 352-353 ; c'est un sarcophage d'Assiout qui est au Louvre.

sa lecture, il prend l'allure d'un déterminatif de cette lecture. Mais il peut être accompagné d'une partie seulement de sa lecture :  (¹), ce qui montre bien qu'il s'agit d'un signe-mot. Mais cette image a-t-elle une valeur technique ? Représente-t-elle une racine qui voudrait dire « piquer avec son bec », « prendre dans son bec », comme le pense Sethe ? Je crois qu'il s'agit d'une image simplifiée représentant l'action générale de pécher. Un homme en train de pécher, quel que soit l'instrument employé, c'est une image difficile à réaliser. Au contraire, un oiseau en train de pécher, c'est une image bien simple, on a recours à cette image. Seulement l'oiseau péche comme un oiseau peut pécher, avec son bec (²). Rappelons-nous qu'un membre humain, difficile à dessiner clairement, est figuré, dans les hiéroglyphes, par le membre de même nom emprunté à un animal. Ici une action humaine, vraiment impossible à dessiner clairement, est remplacée par la même action, exécutée par un animal.

Mais quel est le sens précis du radical *ḥ·m*, ainsi représenté ? Il accompagne et désigne normalement la pêche au filet traînant (la senne) (³) ; ce qui permet de le rapprocher, pour le dire en passant, du mot hébreu *רַחֲמָה* *ḥrm* « un filet » (⁴). Bien entendu, ce sens de « pécher au filet », s'il est le sens premier, a pu recevoir une grande extension et désigner plusieurs sortes de pêche ; ce qu'il faudrait admettre par exemple, si nous acceptons le mot copte *οειμε* (S.) : *εωιμι* (B.) « hameçon », comme dérivant de ce radical (⁵). Le sens « pécher

(¹) LEYDE, *Beschreibung der Aegyptischen Sammlung*, I, pl. XIV = MARIETTE, *Les mastabas de l'Ancien Empire*, Paris (1889), p. 346. Dans cette scène le mot est écrit en abrégé faute de place, il est logé entre deux hommes tirant le filet.

(²) Il faut remarquer que dans ce signe l'oiseau saisit toujours le poisson par la tête, ce qui est en effet le procédé normal de tout oiseau pour pouvoir avaler un poisson. Dans les Pyramides, § 93, le poisson est supprimé comme impur pour le Roi mort ; il reste l'oiseau le bec ouvert, ce qui ôte à l'image toute sa signification.

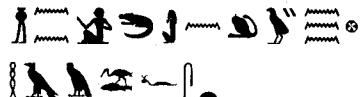
(³) Une bonne série d'exemples dans MONTER,

Scènes de la vie privée, p. 14, 33-34, pl. IV et dans KLEBS, *ouvr. cit.*, pp. 74-75.

(⁴) γ correspondant à , ce qui est fréquent. Le mot figure plusieurs fois dans la Bible, mais sans qu'on puisse préciser, à ma connaissance, de quelle sorte de filet il s'agit, ce qui serait bien intéressant pour confirmer le rapprochement. Ce rapprochement est cité déjà par Marcel COHEN, *Essai comparatif sur le vocabulaire et la phonétique du «chamito-sémistique»*, n° 116. J'ignore qui en est le premier auteur.

(⁵) Notons que la chute du z initial devant voyelle accentuée est anormale en sahidique, si la forme de nos dictionnaires est exacte.

à la senne» conviendrait bien dans notre texte. Le dieu Rê, au début de notre texte (DE BUCK, II, 351, B 4 La) dit :



«*Que l'on m'amène Sobk (de la ville) des marais ?⁽¹⁾, pour qu'il les pêche (les mains) (à la senne).*».

La senne serait le procédé normal et tout indiqué pour rattraper les mains, ce filet raclant le fond de l'eau sur une grande surface. Mais le crocodile échoue.

Il fait alors deux autres tentatives : une «exploration» ^, terme technique ; dans les textes médicaux, c'est «palper avec les mains». Puis il fait : ^, verbe unique ; c'est un *qetatal*, forme archaïque indiquant répétition. Le déterminatif ^ indique un verbe de mouvement. Est-ce quelque chose comme «tâtonner, de ci, de là, avec la main»? Ces deux opérations se font sur les deux berges de l'eau, sans succès. Enfin (), le crocodile réussit à les (, les mains) «prendre au panier», avec le panier *h'd*, comme nous disons «piocher avec une pioche», «harponner avec un harpon».

Notre panier a donc été inventé par Sobk dans cette circonstance ; il se trouve ainsi promu à une dignité exceptionnelle, ce qui n'a rien de surprenant, étant donné son utilité dans la vie courante.

Les déterminatifs des deux mots nous apportent une confirmation intéressante de leur sens. Dans le texte que j'ai reproduit plus haut, le déterminatif a la silhouette d'un récipient quelconque. Mais si nous nous reportons à DE BUCK, II, 353-355, nous constatons que sur les deux sarcophages B 4 La et B 4 Lb⁽²⁾, six fois le scribe a donné un dessin assez clair, fig. 4 (II, 353 c). Il s'agit bien d'un panier semblable au nôtre.

Si nous examinons les exemplaires de ce même texte au Nouvel Empire,

⁽¹⁾ Localité que l'on place, avec doute, près du Fayoum, H. GAUTHIER, *Dictionnaire des noms géographiques contenus dans les textes hiéroglyphiques*, II, Le Caire (1925), p. 145. D'après une information que m'a transmise J. Yoyotte, la ville où se situe la scène du repêchage des

mains d'Horus semble pouvoir être identifiée à Tell el Moqdam, au centre du delta.

⁽²⁾ Ces deux sarcophages viennent de Bersheh. Sur les neufs autres exemplaires de ce texte, les déterminatifs n'ont rien de caractéristique.

nous voyons que les scribes ont donné un dessin vraiment assez net, bien qu'il s'agisse d'hiéroglyphes cursifs. L'objet leur était connu; voir par exemple, dans E. NAVILLE, *Das aegyptische Todtenbuch der XVIII bis XX Dynastie*, I, pl. CXXV, et II, pl. 261, Berlin (1886), manuscrits Aa et Ae, et ci-contre, fig. 5.

Souvent, le seul déterminatif est le signe — «le bois», ce qui est une indication intéressante sur la nature de l'objet.

De notre mot il faut rapprocher le terme  «un panier servant de mesure». Ce mot ne se rencontre, à ma connaissance, que dans un seul document : le Papyrus du Caire, n° 18⁽¹⁾. Il s'agit d'un registre de comptabilité donnant l'inventaire des rations de nourriture variée qui sont attribuées à la reine, au vizir et à toute une série de fonctionnaires. Ces rations sont mesurées avec des procédés de mesure qui varient suivant la nature du produit à mesurer⁽²⁾. Nous avons ainsi :



Fig. 5

                XIV, 2, 8; «botte de raiforts».

                 XVI, 4; XXVII, 24, etc. «panier de raiforts»⁽³⁾.

Il s'agit ici du «raifort», **cim**, qui peut en effet être mis en bottes *hrs*, ou remplir une corbeille *hd.t*. Nous avons de même plus loin   : **hse** : **hx** «poireau», qui peut également être mis en bottes *hrs* (XXI, 2, XXVII, 2) ou en corbeille *hd.t* (XXVII, 2).

Scharff n'a pas manqué de rapprocher  de  (p. 56, note 16) et          de          Ce dernier radical *hrs*

⁽¹⁾ Ce papyrus a été étudié à plusieurs reprises : BORCHARDT, *Ä. Z.*, 1890, t. 28, 65; GRIFFITH, *Ä. Z.*, 1891, t. 29, 102; SCHARFF, *Ä. Z.*, 1922, t. 57, 51.

⁽²⁾ Il ne s'agit pas du tout d'un système défini, ramené à un étalon unique. Inutile de rappeler que notre système de mesure est très récent. Ici c'est l'instrument ou le vase servant normalement à contenir ou à trans-

porter un produit qui sert d'unité courante pour ce produit.

⁽³⁾ Remarquons que, comme d'habitude, le nom de la matière mesurée est placée avant le nom de la mesure.

⁽⁴⁾ LACAU, *Sarcophages antérieurs au Nouvel-Empire* (C. G. C.), I, Le Caire (1904), p. 59, sarc. n° 28024, n° 31, et six autres exemples; voir l'index.



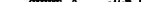
Fig. 4

veut dire «lier en un faisceau»; dans *Urk.*, IV, 825, 17, nous avons :  „, «cinq bottes de rafort»; le déterminatif montre bien l'extrémité des végétaux liés⁽¹⁾.

Pour le radical *h·d*, au contraire, le sens premier n'apparaît pas. En dehors de nos deux mots *h·d* (masc.) et *h·d·t* (fem.), qui représentent deux objets certainement très analogues et de même structure, un panier et une corbeille, il existe un troisième mot de même consonnantisme, mais qui certainement désigne un objet très différent. C'est celui que l'on rencontre par exemple au chapitre 17 du *Livre des Morts*⁽²⁾. Le mort désire échapper à une série de dangers, parmi ces dangers, celui-ci :



« Que je ne descende pas à l'intérieur de vos h·d·w »,

ou bien :  (GRAPOW p. 79, l. 14).

« Que je ne m'asseye pas à l'intérieur de leurs h.d.w. ».

Il faudra examiner tous les déterminatifs de ce terme *h·d·w* dans les nombreux exemplaires du chapitre 17. Il est clair qu'ici, et dans d'autres exemplaires du Nouvel Empire, nous avons des déterminatifs qui sont empruntés au mot *homophone*, le «*panier de pêche*», et qui n'ont rien à voir avec le sens exigé par les deux phrases du chapitre 17, c'est-à-dire une cage ou une enceinte dans laquelle on peut entrer et s'asseoir.

Par exemple, dans *Pc* de Naville (GRAPOW p. 79 = l. 93 du papyrus), nous avons les deux orthographies que voici :



1. « *N. justifié ne s'assiera pas à l'intérieur de leurs h·d·w* ».
 2. « *Obscurs de formes, les deux bras de Hemen* (ou : *les deux bras de Hemen sont obscurs de formes*), (*c'est*) le nom des h·d·w».

⁽¹⁾ Dévaud retrouve ce mot dans le copte ωολ, « botte, paquet » = *hrs* = *sls*, avec chute de la troisième radicale identique à la première. J'ajoute que nous avons le même phé-

nomène dans *cox*, « mensonge », de .

⁽²⁾ H. GRAPOW, *Religiöse Urkunden*, pp. 79 et 80.

Voici le calque des deux déterminatifs donnés par Naville; n°s 1 et 2 dans la figure 6; on voit nettement l'ouverture en haut du panier.

De même dans le papyrus *Pq* de Naville (c'est le papyrus de la reine *Ndm.t*) (l. 33-34), le déterminatif de ces mêmes mots est encore le panier, fig. 7.

C'est la même cage (en bois ?) que nous retrouvons dans le texte de l'Am-Douait, mais avec des déterminatifs (signes-mots) qui n'ont plus rien à faire avec le panier. Par exemple : au tombeau d'*Hor-em-heb*⁽¹⁾, p. 78 et pl. 50, nous avons le déterminatif reproduit sur la figure 8, n° 1.



1



2



Fig. 7



1



2

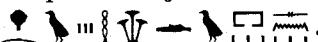


3



4

Fig. 8

P. 79 et pl. 51, quatre hommes sont penchés sur quatre objets dont la forme est reproduite fig. 8, n° 2; ils sont appelés .

Tombe de Thoutmès III (P. BUCHER, *Les textes des tombes de Thoutmosis III et d'Aménophis II*, Le Caire (1932), I, p. 86, l. 15) et Tombe d'Aménophis II (BUCHER, p. 204, l. 19), nous avons le déterminatif reproduit fig. 8, n° 3.

Enfin dans G. JÉQUIER, *Le livre de ce qu'il y a dans l'Hades*, Paris (1894), p. 58 (= Berlin 3001, l. 39), nous avons le déterminatif de la figure 8, n° 4.

C'est ce mot seul qui peut correspondre au copte *seir*, « fosse »; le nom du panier de pêche avait certainement un autre vocalisme.

Je n'ai pas recherché quel est le nom actuel du panier moderne en arabe d'Égypte. Mais notons que, sur la planche 71 du grand album de Rifaïd dont nous parlerons tout à l'heure, il y a, à côté de l'image du panier, la transcription en lettres latines de son nom arabe, c'est-à-dire *el Hadat*, *el Hadaita* *el Samay* (*sic*): ce dernier mot est évidemment l'arabe [سما] *samak* « poisson », défiguré. Les deux mots qui précèdent, dont le second semble présenter le vocalisme des diminutifs, devraient être le nom du panier :

⁽¹⁾ TH. DAVIS, *The Tombs of Harmabi and Touatankhamonou*, Londres (1912).

« *hadat* à poisson ». Ce sont surtout les termes techniques égyptiens qui, survivant en copte, sont passés tels quels en arabe d'Egypte. Les arabisants nous éclaireront sur la valeur de cette hypothèse.

III

Ce procédé de pêche semble d'abord très particulier et strictement adapté aux conditions spéciales qu'offre un fleuve à inondations régulières comme le Nil. En réalité non seulement il n'est pas du tout confiné à la vallée du Nil, mais il apparaît comme répandu dans le monde entier.

De très précieux matériaux sur cette question ont été rassemblés par deux ethnographes suédois, Leth et Lindblom, dans un travail intitulé : *Two kinds of fishing implements*⁽¹⁾.

Passons en revue rapidement leur documentation ; j'y ajouterai les renseignements que j'avais moi-même recueillis. Il ne s'agit pas bien entendu d'entreprendre ici une enquête vraiment exhaustive, mais ces notes éviteront quelques recherches.

AFRIQUE. — Nos auteurs ont constaté l'existence de ce procédé de pêche dans vingt régions différentes de l'Afrique⁽²⁾. En ce qui concerne l'Egypte, ils disent « How far down the Nile, the plunge-basket extends is not known to us with certainty ». Ils citent seulement : J. J. RIFAUD, *Voyage en Égypte et en Nubie*, s. d. [1830-1835], pl. 71⁽³⁾, et G. A. BOULENGER, *The fishes of the Nile*,

⁽¹⁾ T. LETH et K. S. LINDBLOM, *Two kinds of fishing implements* : 1. *The plunge-basket (Stülpkorb) in Africa and elsewhere.* 2. *The circular cast-net in Africa, Riksmuseets ethnografiska avdelning. Smärre meddelanden Nr. 11*, Stockholm (1933), p. 28-48 et fig. 9, p. 29. Je dois cette très précieuse indication à la bibliothécaire du Musée de l'Homme et je lui adresse mes remerciements.

⁽²⁾ Sénégal, Gambie, Niger, district de Lobi, Nigéria, Côte d'Or, Dahomey, Côte de Loango, Congo français, Congo belge, Angola central, Rhodesia, Zambèze, Tanganika, Lac Rukwa,

Lac Edouard, Lac Rudolf, Nil Blanc (Dinkas, Shillouks), Lorenzo Marquès, Limpopo.

⁽³⁾ L'album de planches de Rifaud contient la représentation d'une quantité d'objets très intéressants pour l'ethnographe. Il est peu utilisé, sans doute parce que presque tous les exemplaires de cet ouvrage sont incomplets. J'ai pu vérifier la planche 71 sur l'exemplaire de Bruxelles (Fondation Reine Elisabeth), grâce à l'obligeance de notre regretté collègue Capart. C'est le volume le plus complet que l'on connaisse ; celui de la Bibliothèque Nationale de Paris est très incomplet.

Londres, 1907. Dans l'introduction de ce dernier ouvrage p. XLVIII, Loat (fig. 27) décrit une pêche à Kon-el-Kaka (70 miles North of Fachoda), il en donne une photo que je reproduis ici, fig. 9.

Nos auteurs ajoutent : « Whether the ancient Egyptians used the plung-basket is uncertain but Wilkinson thinks it likely that they used it when the inundation retired. Bates makes not mention of it ». Nous avons vu que son usage remonte au moins à la V^e dynastie.



Fig. 9

Voici mes notes concernant l'Afrique. Tout d'abord on constate la présence de ce panier tout le long du cours du Nil. La propagation d'un instrument aussi simple sur les rives d'un fleuve dont le régime des eaux est uniforme n'a rien que de très naturel, le contraire serait surprenant. Aucune indication à tirer de ce fait concernant l'origine de l'invention.

Pour la région du lac Edouard, on trouvera une bonne photo publiée par H. U. Hall dans *The Museum Journal* (University of Pennsylvania), vol. XVII, juin 1926, p. 175 : deux barques sont représentées; à côté de celle de droite, notre panier.

Pour le Dinka-land, on trouvera une gravure figurant deux hommes les pieds dans l'eau tenant de la main droite notre panier et de la gauche une

lance, dans EWART S. GROGAN et Arthur SHARP, *From the Cap to Cairo*, Londres, 1902, p. 303⁽¹⁾. Le texte (p. 305) décrit clairement le maniement du panier.

Pour le *Sénégal*, nous avons les indications de A. Gruvel⁽²⁾. Mais Gruvel pense à tort qu'il s'agit d'une *nasse* verticale. « Le poisson, dit-il, attiré par quelque appât, pénètre dans l'intérieur de l'engin et, à marée basse, y reste enfermé ». Ceci est sûrement inexact. Remarquons que le Sénégal est un fleuve à inondation, et que, sur la côte très plate, on peut, à marée basse, se promener sur une vaste étendue d'eau, le panier en main⁽³⁾.

Sur le *Niger*, J. Meniaud⁽⁴⁾ nous décrit la pêche au feu la nuit avec ce même panier : « Le pêcheur... dans le lit du fleuve... tient d'une main une torche de paille enflammée et de l'autre une sorte de tronc de cône en osier tressé ouvert à ses deux bases » ... il agite « sa torche au ras des eaux et laisse tomber son engin, en temps voulu, sur la troupe des poissons attirés par la lumière ».

Dans l'*Illustration* du 8 mars 1904, p. 222, une photo représente une scène de pêche sur le Niger. Des femmes, dans l'eau jusqu'aux genoux, se servent de paniers identiques au nôtre. Une des femmes passe sa main par le haut du panier posé verticalement devant elle; l'ouverture est renforcée d'une garniture assez épaisse pour protéger le bras. Le texte de Jean Thomas, p. 223, nous dit qu'il s'agit d'une pêche de nuit : « au moyen de paniers en forme de tronc de cône, ouverts aux deux extrémités, ils (les pêcheurs) recouvrent le poisson attiré par la lumière ». Il y a en effet deux méthodes possibles pour l'emploi du panier. Ou bien en plein jour et en eau trouble on plonge le panier *au hasard*, on ne voit pas le poisson devant soi, mais il ne vous voit pas non plus. Ou bien la nuit et en eau claire on attire le poisson avec de la lumière et, quand on le voit, on le couvre avec le panier⁽⁵⁾.

⁽¹⁾ Cf. aussi par les mêmes auteurs : *The Story of the Cap to Cairo Railway and River Route* (1887-1892), t. I, p. 281 il y a la même gravure.

⁽²⁾ *Les pêcheries des côtes du Sénégal et des rivières du Sud*, Paris (1908), p. 93 et 116.

⁽³⁾ *La pêche dans la préhistoire dans l'antiquité et chez les peuples primitifs*, Paris (1928);

il reproduit p. 76, fig. 50, ce même panier du Sénégal.

⁽⁴⁾ J. MENIAUD, *Géographie économique*, vol. I, Paris (1912), p. 243 (dans *Haut Sénégal-Niger, séries d'études publiées sous la direction de m. le Gr. Clozel, II^e série*).

⁽⁵⁾ Nous allons voir que c'est la méthode qui a été interdite en Allemagne depuis 1867.

ANGOLA. — Otis Tufton Mason, dans *Primitive travel and transportation*, Washington (1896), p. 119, fig. 104. Un panier est représenté identique au nôtre, mais il est figuré à l'envers, la petite ouverture en bas. Il est considéré dans le texte uniquement comme moyen de transport. C'est notre engin employé dans l'Egypte ancienne, nous l'avons vu, avec ce double usage : capturer les poissons et les transporter. Nous retrouverons ce double emploi à l'île Célèbes, cf. E. BRUNEAU DE LABORIE, *Chasses en Afrique française*, Paris (1945), pl. X.



Fig. 10

FLEUVE LOGOM (Afrique Equatoriale). — Le Musée de l'Homme exposait il y a quelques années une très belle photo représentant des pêcheurs Mousgoum utilisant notre engin. Le Musée de l'Homme possède un bel exemplaire de panier de pêche rapporté par la mission Griaule (Dakar-Djibouti, 1931) et recueilli à Touna, cercle de Koutiala.

MADAGASCAR. — Il aurait été étonnant, que l'invention ne soit pas passée dans l'île, venant, soit d'Afrique, soit, par les Malais, d'Asie, où nous allons la retrouver. Dans le *Monde colonial illustré* (janvier 1924), sur une photo du docteur Legendre, on voit deux de nos paniers placés sur une barque au repos, dans la banlieue de Tananarive, sur le bord du lac Itasy (fig. 10).

ASIE. — Même extension remarquable de notre instrument. Nos auteurs suédois citent :

EUPHRATE (*Lectures pour Tous*, 1904, p. 807). (C'est l'image empruntée au *Wide World Magazine*, que nous reproduisons plus loin [fig. 11]);

SUMATRA, JAVA, ARCHIPEL MALAIS, CÉLÈBES, SIAM, TONKIN, CHINE. J'ajouterai quelques indications.

Pour l'Euphrate, je renvoie au *Wide World Magazine* (nov. 1902, vol. 10, n° 56, p. 204)⁽¹⁾. Une photo d'amateur adressée à cette revue représente des pêcheurs, les jambes dans l'eau, en train de manœuvrer notre appareil



Fig. 11

dans un canal d'irrigation rejoignant l'Euphrate (fig. 11). Je n'ai pas trouvé d'autre mention de ce procédé dans les ouvrages que j'ai pu consulter sur la Mésopotamie; le fait, trop peu important en apparence, n'a été noté que par un voyageur de passage. C'est un bon exemple de la difficulté que l'on éprouve quand on veut se renseigner en matière ethnographique. Les descriptions les plus sérieuses d'une région, quand elles n'ont pas pour but spécial un inventaire ethnographique, négligent souvent des éléments de la vie courante qui peuvent avoir, par comparaison, le plus grand intérêt. Ajoutons qu'une simple photo remplace bien des explications.

⁽¹⁾ Ce périodique, qu'on est étonné de rencontrer en cette affaire, ne fait pas partie des bibliothèques archéologiques. Aussi je reproduis cette image, fig. 11. Je remercie notre

collègue M. Ricardo A. Caminos qui a eu l'obligeance de me faire exécuter au British Museum la photo nécessaire.

INDE. — Le procédé doit être en usage au Bengale. En effet dans l'ouvrage de W. CROOKE, *Natives of Northern India*, Londres (1907), la planche 24 représente «a Peasant's Hut, Bengal». Or, du côté droit, on aperçoit un panier côniq[ue], certainement identique au nôtre. Malheureusement le texte ne donne pas l'explication des planches ; encore un renseignement fourni par une simple image.

ILE CÉLÈBES. — Au Musée ethnographique de Dresde, deux exemplaires de notre engin sont exposés⁽¹⁾ qui me causèrent une vive surprise quand je les vis en 1908, tant ils sont semblables au modèle égyptien ; l'ouverture supérieure est renforcée, l'extrémité inférieure des tiges est taillée en pointe. Au Musée de Bâle, se trouve un autre exemplaire, provenant de la collection Sarasin. Il est figuré et décrit dans A. B. MEYER et O. RICHTER, *Celebes*, I, Dresde (1903), p. 81, pl. 18, fig. 13⁽²⁾. Les auteurs en expliquent l'usage. Quand à la forme, elle semble d'abord comporter un perfectionnement : à l'intérieur, du côté de l'ouverture supérieure, est attaché un couvercle mobile en osier. Il sert à fermer l'ouverture quand on retourne le panier la tête en bas ; celui-ci, dans cette position, sert alors à transporter le poisson que l'on a pris. Même usage, nous l'avons vu, dans l'Egypte ancienne, mais là le système de fermeture n'apparaît pas sur les représentations. Dans l'Egypte actuelle, je n'ai pas constaté la présence de ce couvercle.

Nous retrouvons le panier ainsi retourné et plein de poissons qui est porté sur la tête d'un pêcheur dans *Ethnogr. Atlas*, pl. 13, fig. 6⁽³⁾.

Le Musée de l'Homme au Trocadéro, possède un panier de ce type (n° 14290 du Catalogue spécial 26) ; il provient de Perak (fig. 12).

TONKIN. — Le panier est décrit, figuré, et son emploi clairement expliqué, dans GRUVEL, *L'Indochine, ses richesses marines et fluviales* (1925), p. 213, fig. 78, p. 215. L'auteur cite le même instrument en Annam, au Cambodge⁽⁴⁾ sur le Mékong.

⁽¹⁾ Ils portent les numéros 11795 et 11796.

et la publication de cet exemplaire de Bâle.

⁽²⁾ Dans *Publicationen aus dem Königlichen ethnographischen Museum zu Dresden*, vol. 14 (1903). C'est M. Jacobi, conservateur du Musée de Dresde, qui a eu l'obligeance, il y a bien longtemps, de me signaler l'existence

⁽³⁾ C. A. SCHRÖDER et N. EILERS, *Ethnographische Atlas*.

⁽⁴⁾ Voir aussi L. PETILLOT, *Une richesse du Cambodge, la pêche et les poissons*, Paris (1911), p. 56.

Dans le périodique *Je sais tout*, n° de juin 1915, la couverture représente un groupe d'hommes et de femmes manœuvrant notre engin en eau très peu profonde. Les ornements qui cernent l'embouchure du panier sont intéressants; le titre est : *La pêche tonkinoise au panier*.

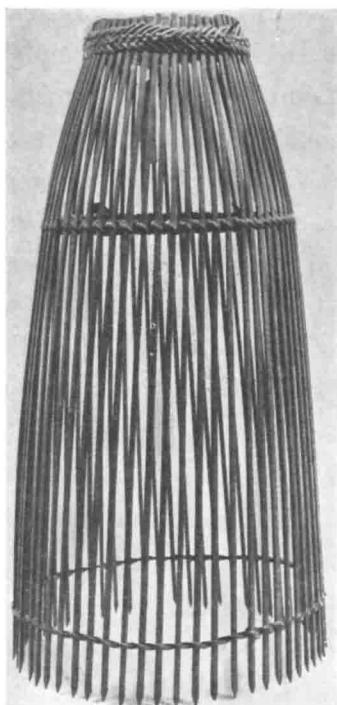


Fig. 12

possible dont nous parlerons tout à l'heure, dans l'hypothèse d'une création unique.

Nos auteurs suédois le signalent à la fois dans les régions marécageuses de la Californie et dans le Nord de l'Amérique du Sud. Ils renvoient à Erland NORDENSKIÖLD, *Comparative ethnographical Studies*, Oxford-Göteborg (1913), 3, p. 90.

CALIFORNIE. — On trouve le panier chez les Indiens Pomo, dans le bassin de la rivière Russian, au Nord de San Francisco. Il a été signalé par A. L.

⁽¹⁾ Dans H. KRÄMER, *Der Mensch und die Erde*, t. X.

KROEBER dans *Handbuch of the Indians of California*, Washington (1925), pl. 33, fig. c⁽¹⁾. Le texte (p. 246) ; ne donne pas de détails sur la planche 33 il y a seulement : «c. Open on top, plunged over small fish». Page 529.



Fig. 13

l'auteur ajoute «small fish could sometimes be taken with the scoop-shaped openwork baskets of the women». Ici, ce sont les femmes qui opèrent. Je reproduis la figure ci-contre (fig. 14).

GUYANE. — Dans la Guyane anglaise on trouve le même instrument chez les deux tribus indiennes, Wopishana (race Ara-wak), et Makusi (race Caraïbe). Voir Walter E. ROTH, *An introduction study of the arts, crafts and customs of the Guiana Indians*⁽²⁾, Washington (1918), pl. 49 c et p. 201, n° 206. Ces deux tribus habitent sur les rivières Porima et Branco affluents du Rio Negro, lui-même affluent de l'Amazone.

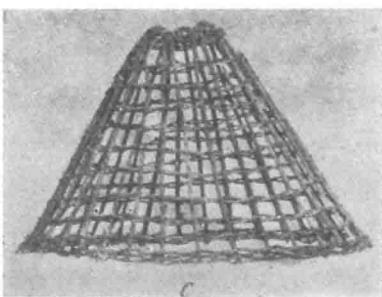


Fig. 14

⁽¹⁾ Dans *Smithsonian Institute, Bureau of American Ethnology, Bulletin 78* (1925).

⁽²⁾ *Thirty-eighth Annual Report of the Bureau of American Ethnology (1916-1917)*.

AUSTRALIE. — Ce procédé de pêche existe-t-il ou non dans ce continent si différent de tous les autres ? Je n'ai trouvé aucune information permettant de répondre à cette question, qui demanderait une enquête spéciale. Dans cette île immense, séparée de toute autre terre depuis les temps géologiques, ce qui lui a conservé une faune unique d'un caractère particulièrement archaïque, il n'y aurait rien d'étonnant à ce que l'homme n'ait pas su réaliser lui-même cette invention et ne l'ait pas reçue d'Asie.

IV

L'examen de ce panier nous a entraîné très loin. Mais il n'y a pas de détail négligeable en archéologie. En réalité ce très simple instrument nous pose encore d'autres questions, auxquelles nous devons nous arrêter un instant. S'il est intéressant d'éclairer la signification d'un mot ou l'image d'un objet, il est toujours permis, et souvent nécessaire, de rattacher cette signification et cette image à quelque problème plus général.

Et d'abord nous avons là un nouvel exemple de la variété et de la richesse des scènes figurées dans les tombes égyptiennes. Les Egyptiens auraient pu s'en tenir pour toutes les tombes à un plan et à une décoration uniformes. Le même nombre de chambres, le même nombre de scènes aurait pu suffire à chaque mort. Il est clair que l'on devait assurer d'abord à celui-ci les scènes les plus indispensables, celles se rapportant à la nourriture⁽¹⁾. On pouvait donc craindre que la tombe de l'Ancien Empire ne reproduisit que des poncifs d'atelier peu nombreux, auquel cas, pour le dire en passant, le déblaiement des tombes de Saqqarah, par exemple, aurait été assez décevant. Heureusement il n'en est rien. La théorie de la tombe non seulement permettait, mais même exigeait, que l'on multipliât les scènes. Plus on fournissait au mort de représentations utiles, plus il était assuré d'une existence facile et agréable dans l'autre monde. Naturellement c'était une question de dépenses, mais chaque fois que les ressources le permettaient, on avait la piété et la prudence de multiplier sur les parois de la tombe les scènes profitables. Les cartons des décorateurs pouvaient donc s'enrichir indéfiniment, la mono-

⁽¹⁾ Une statistique précise des scènes employées et leur fréquence relative nous montrera quelles étaient normalement les plus indispensables aux yeux des parents du mort.

tonie n'est pas à craindre et nous pouvons sans cesse espérer découvrir quelque scène inédite. Dans le cas présent il est sûr que ce procédé de pêche très simple a dû tenir une place importante dans la vie courante. La pêche au harpon, à la ligne, à la senne, donnaient assurément de plus beaux résultats ; aussi ce sont les procédés que l'on a représentés le plus souvent. Mais il pouvait être prudent de ne pas négliger l'image d'une pêche plus modeste. Un procédé bon marché et exigeant peu d'adresse avait sa place dans une tombe, même riche.

Une seconde remarque vient à l'esprit. Cet instrument remonte très haut dans le temps (V^e dynastie), et il a eu une immense dispersion dans l'espace. La persistance du type, sans modifications appréciables, est ici chose naturelle. L'objet a été très bien adapté dès l'origine à des conditions particulières qui, elles, n'ont pas changé. L'immobilité générale du type tient à l'immobilité des milieux où il est employé. Deux raisons pouvaient amener une restriction dans l'emploi du procédé : une modification dans le régime des eaux, ou l'adoption d'un instrument mieux adapté à ce régime et d'un meilleur rendement. Or ces deux conditions sont sur le point de se réaliser en Egypte. Le système d'irrigation perenne commence à supprimer l'inondation naturelle des terres, d'où grande diminution des marais d'eau peu profonde qui résultent du retrait de l'inondation totale. D'autre part, l'introduction de l'«épervier» fait au panier une concurrence sérieuse. Ce filet couvre une grande surface d'eau même assez profonde et donne de bien meilleurs résultats que le panier⁽¹⁾. Celui-ci est visiblement en voie de régression. Ce sont souvent des enfants qui s'en servent⁽²⁾. Il ne restera plus utile que dans les canaux étroits ou dans des trous, là où l'épervier aurait peine à s'étendre.

Quant à son emploi dans des régions aussi différentes que les rives du Nil, de l'Euphrate, du Gange, du Mékong, des îles de la Sonde, il suffit de se

⁽¹⁾ Il faudra rechercher la date de son apparition en Egypte. Il semble bien d'origine européenne, mais quand a-t-il été importé en Egypte ? C. S. SONNINI, *Voyage dans la Haute et Basse Égypte*, Paris, an 7 de la République (1798), p. 397, parle d'un pêcheur qui, près de Rosette, «se servait du filet que nous appelons épervier», mais s'agit-il du

même filet ? Oric Bates admet l'existence de l'épervier dans l'Egypte ancienne, mais la figure qu'il reproduit ne me paraît pas probante.

⁽²⁾ Loat a remarqué également que ce sont des femmes qui s'en servent sur le Haut-Nil. Voir plus haut, p. 154.

rappeler qu'il s'agit de fleuves dont le régime des eaux est plus ou moins analogue à celui du Nil. Matériellement, l'instrument ne peut servir qu'en eau très peu profonde, il ne saurait donc se rencontrer que dans des pays où l'inondation amène une hausse et une baisse périodique des eaux sur de grandes étendues de terrain et pendant une assez longue partie de l'année⁽¹⁾.

Mais un autre problème encore se présente à nous. Avons-nous affaire à une invention unique qui se serait propagée d'un seul centre d'origine, qu'il faudrait préciser, jusqu'à des régions fort éloignées ? Ou bien, au contraire, sommes-nous en présence d'une invention plusieurs fois répétée, dans des centres séparés, sous la pression de conditions identiques ? C'est la question qui se pose à propos de tout fait matériel de civilisation. Peut-on déterminer de façon précise les caractéristiques qui permettent d'affirmer, *a priori*, qu'un objet est vraiment le résultat d'une invention qui n'a pu être faite qu'une seule fois ? Quand peut-on dire d'une invention qu'elle est assez spéciale, assez singulière, au sens étymologique, pour que la probabilité de la répétition de cette invention soit égale à zéro ?

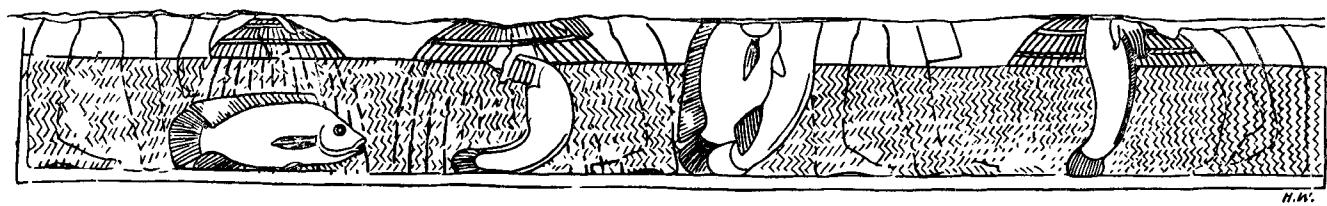
Pareil critérium nous manque le plus souvent. Dans le cas présent nous avons constaté des similitudes bien curieuses dans la technique de tous ces paniers : les tiges en pointes à la base, le couvercle, le renforcement du col. Aucune de ces particularités n'est assez spéciale, semble-t-il, pour que l'homme n'ait pas pu les réaliser plusieurs fois séparément. Pourtant l'hypothèse d'une invention faite une fois pour toute et propagée à partir d'un centre unique n'a rien non plus d'inadmissible. L'aire de dispersion est si considérable qu'on est d'abord surpris : il s'agit de tous les continents, moins l'Australie, pour le moment. Pourtant il faudrait vérifier si à l'époque historique l'instrument n'a pas pu être transporté, par exemple, de l'Euphrate au Gange et aux îles de la Sonde. Les Malais ont pu l'introduire à Madagascar. Entre la vallée de l'Euphrate et la vallée du Nil, les communications ont été fréquentes et remontent très haut dans le passé. Notre bas-relief atteste l'usage du panier de pêche en Egypte sous la V^e dynastie (2500 avant notre ère), mais ce fait, si intéressant soit-il, ne saurait être une présomption, même légère, en faveur d'une invention proprement africaine ;

⁽¹⁾ Au Sénégal, il s'agit d'une côte basse, où la marée laisse toujours un large plateau recouvert par l'eau de mer.

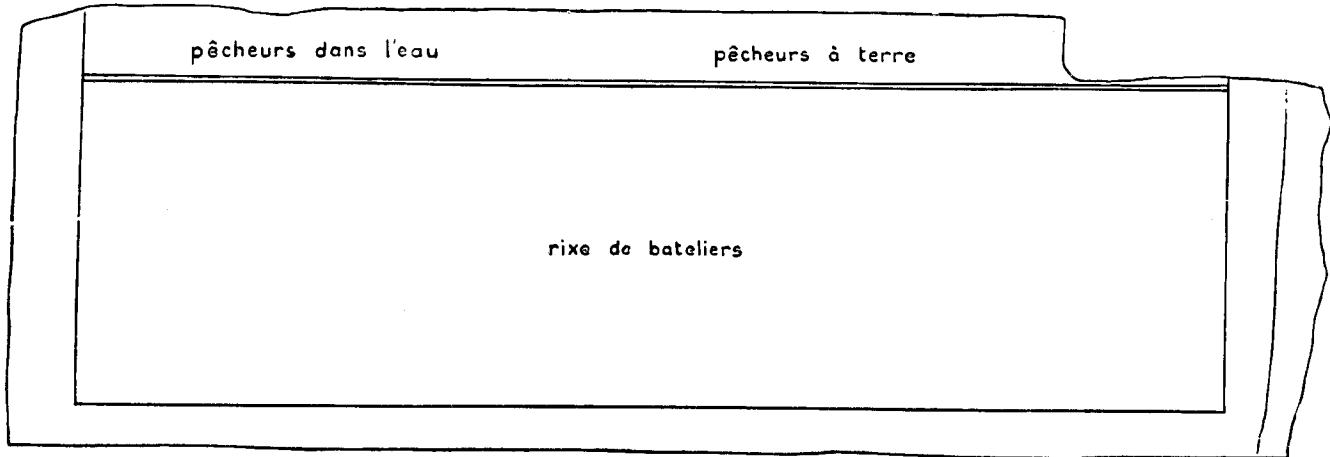
cette origine africaine demeure simplement admissible. Dans l'hypothèse d'une invention unique il faudrait retracer la chronologie et l'itinéraire de la dispersion. Ce qui n'est pas très simple si, comme il est possible et même vraisemblable, nous avons à faire à des faits préhistoriques. Enfin la présence du procédé en Amérique se rattache au problème de l'origine des civilisations américaines.

Rappelons-nous encore qu'une série d'inventions techniques nous posent des questions analogues. Nous ne savons rien, ou peu de chose, de l'invention et de la propagation de l'arc, de la navette à filet (le filet existe dans les habitations lacustres préhistoriques), du boomerang (l'Egypte, le Mexique l'ont connu et il survit seulement en Australie), du drill à feu, de la roue à rayons (l'Egypte l'ignore jusqu'au Nouvel Empire et l'a reçue d'Asie), etc. Mais notre scène égyptienne nous a conduit à trop de réflexions qui, pour le moment, doivent rester sans réponse.

P. LACAU.



A. Caire J.E. 30191, registre supérieur, partie gauche (pêcheurs dans l'eau).



B. Caire J.E. 30191, dispositif général de la paroi.